



N°16

MAI
2010

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ARC MOSELLAN



Le mot du Président

A travers le point financier du budget de la CCAM, force est de constater que notre communauté de communes continue de concentrer ses efforts sur une gestion rigoureuse des finances publiques. Un taux d'endettement très faible, des investissements justement établis, un montant de subventions conséquent, sont autant d'éléments qui démontrent la volonté constante de la CCAM de développer une politique active en matière de gestion financière.

La lecture de ce bulletin, répondra, je le souhaite aux interrogations légitimes que vous vous posez. Sur un plan beaucoup plus ludique, vous trouverez dans ce bulletin, et c'est une première, un calendrier des manifestations estivales qui se dérouleront sur les communes de notre territoire.

Je vous souhaite à tous de passer de bons moments au cœur de nos villages.

Le Président
Yves ASCHBACHER



Finances Info

Rappel

La CCAM reste parmi les rares communautés de communes à ne pas avoir institué un impôt communautaire, qui se serait ajouté aux impôts de votre Commune, du Conseil Général ou du Conseil Régional.

Depuis sa création, la CCAM a concentré ses efforts financiers :

Pour le développement économique :

- ◆ avec les aménagements de zones pour accueillir des entreprises, génératrices de revenus pour les communes et créatrices d'emplois : Guénange, Buding, Metzervisse, Distroff et bientôt Koenigsmacker.
- ◆ avec la construction de bâtiments industriels (5 construits et 1 en cours).

Pour embellir les espaces publics de nos 26 communes :

- ◆ en 2004 : la mise en place des aires d'information et la réfection du lavoir de Kemplich pour un montant de 408 095 € HT
- ◆ en 2004/2005 : La requalification des espaces publics pour 1 000 000 € HT (Aboncourt, Bettelainville, Buding, Budling, Elzange, Hombourg, Budange, Inglang, Klang, Luttange, Malling, Metzeresche, Monneren, Oudrenne, Stuckange, Valmestroff-Veckring).
- ◆ en 2005/2006 : La requalification des espaces publics pour 1 000 000 € HT (Bertrange, Bousse, Distroff, Guénange, Kédange-sur-Canner, Koenigsmacker, Metzervisse, Rurange-les-Thionville-Vostroff).
- ◆ en 2008/2009 : La requalification des espaces publics pour 1 000 000 € HT (Bettelainville, Budling, Elzange, Hombourg, Budange, Inglang, Kédange-sur-Canner, Kemplich, Metzeresche, Monneren, Oudrenne, Rurange-les-Thionville, Valmestroff, Volstroff).

NOS RECETTES PROVIENNENT :

- 1 De l'**Etat** qui récompense les bons élèves sur la base de critères mesurant l'existence réelle et l'efficacité des communautés de communes.

DGF*	2006	2007	2008	2009	2010
1 ^{ère} part	1 294 689,00 €	1 437 537,00 €	1 825 568,00 €	1 880 170,00 €	1 908 874,00 €
2 ^{nde} part	326 312,00 €	329 169,00 €	332 597,00 €	335 258,00 €	336 264,00 €
TOTAL	1 621 001,00 €	1 766 706,00 €	2 158 165,00 €	2 215 428,00 €	2 245 138,00 €

*Dotation Global de Fonctionnement

2 Des entreprises, pour la partie qui excède ce qui était perçu par les communes, avant la création de la CCAM en décembre 2003 (836 746 € : montant reversé chaque année par la CCAM aux communes).

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Différence perçue par la CCAM	60 350 €	91 126 €	139 931 €	188 813 €	238 792 €	309 152 €

3 Des subventions acquises de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département, de l'ADEME, de l'Agence de l'eau, de la Fondation du Patrimoine, pour la réalisation de travaux qui figuraient dans les priorités et orientations de ces financeurs.

Depuis 2004, la CCAM aura pu mobiliser **8 072 679 €** de subventions.

4 Des loyers pour les bâtiments industriels mis en location-vente (320 000 € annuel pour 5 bâtiments + 114 300 € pour le site de DISTROFF)

5 Du produit de la cession de terrains sur nos zones artisanales et commerciales

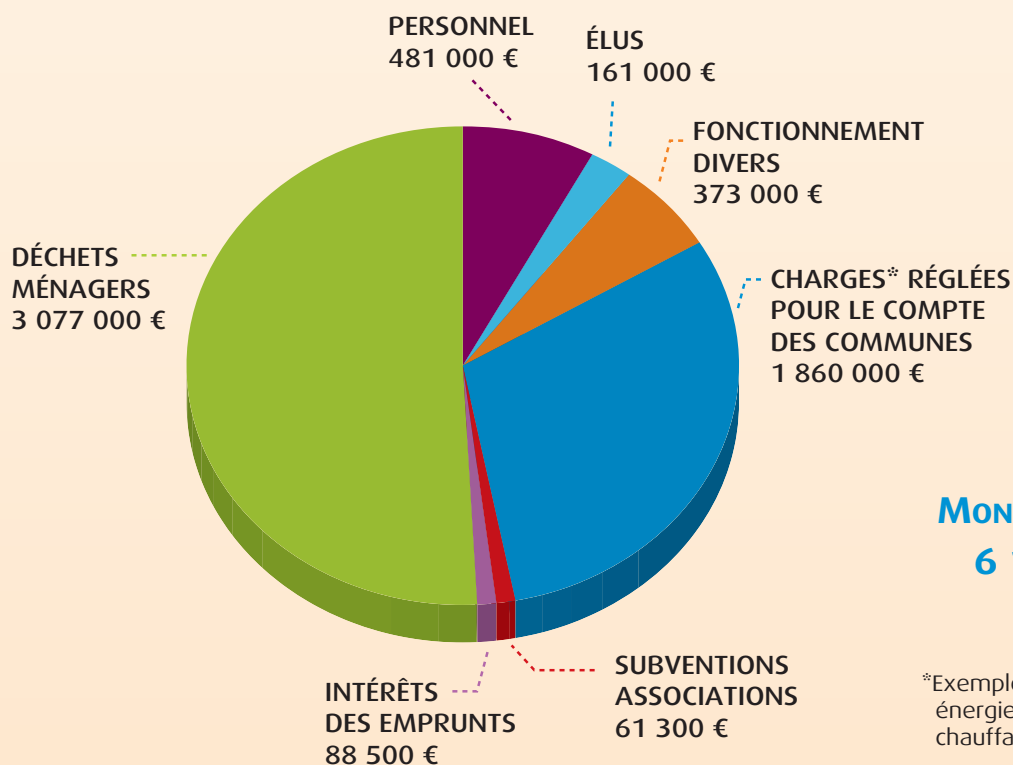
◆ Zone Bellevue à Guénange

1 611 000 € HT

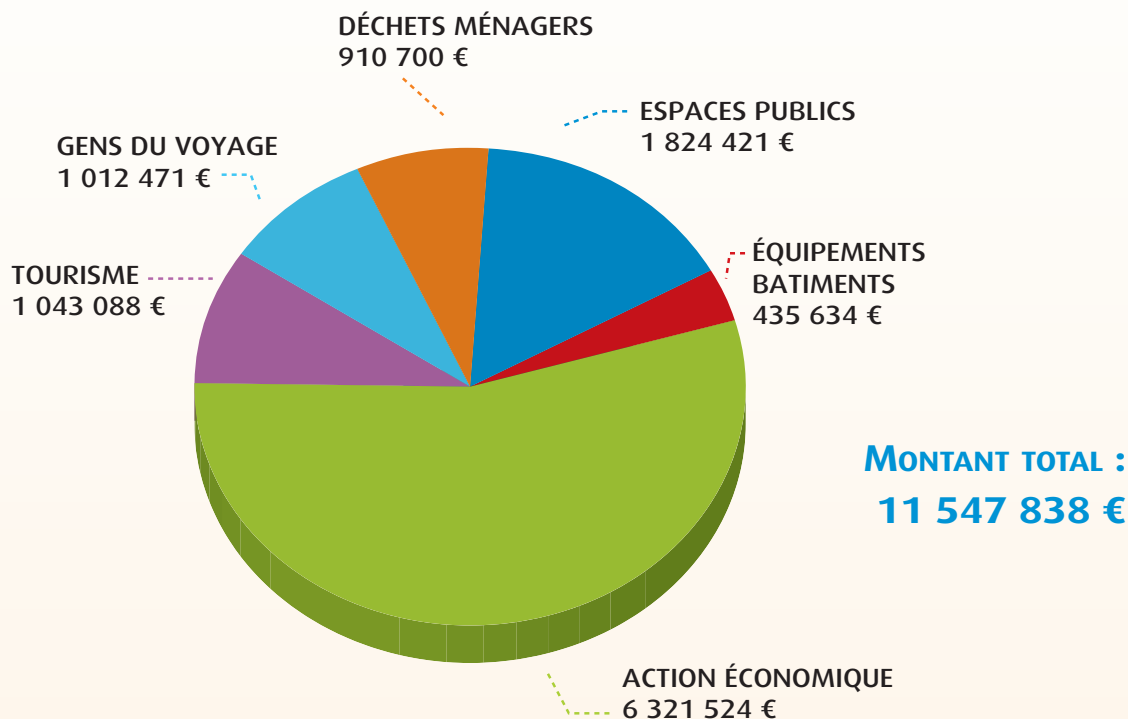
◆ Zone d'équipement et de service à Metzervisse (Montant prévisionnel)

1 000 000 € HT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2009 (RÉALISÉES)



BUDGET PRÉVISIONNEL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2010



ENDETTEMENT :

La CCAM n'a emprunté depuis 2004 que :

- 1 Pour financer des achats de terrains et de bâtiments
- 2 Pour financer la construction de bâtiments industriels, faisant l'objet de versement d'un loyer couvrant le remboursement de l'emprunt.

La dette est donc, hors emprunt récupérable, extrêmement faible.

Dette par habitant : 1 656 773 € / 30 983 ha → 53.47 €/ha (exercice 2010)

FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC DES DÉCHETS MÉNAGERS :

Le bilan financier positif de 2009, permet de ne pas augmenter la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), ni la redevance pour les artisans commerçants.

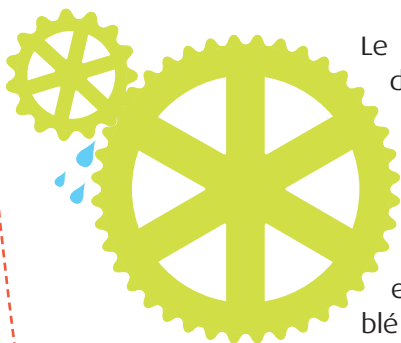
Les bons résultats obtenus, permettent de couvrir des dépenses qui ne dépendent pas de la CCAM. (Ex. augmentation de la T.G.A.P. - taxe générale sur les activités polluantes - versée à l'état qui passe au 01/01/2010 de 13.00 € à 17.00 €)

A titre de comparaison, nous vous invitons à regarder ce que les habitants extérieurs à l'Arc Mosellan paient dans leur commune...

A titre indicatif, l'habitant de l'Arc Mosellan a payé en moyenne 73.16 €/an le coût du service. (Montant du produit de la TEOM /nombre d'habitants soit 2 241 961 € / 30 644 ha – exercice 2009)

Les nouveautés du Moulin de Buding

Un nouvel atelier pédagogique pour les enfants



Le Moulin propose de nombreuses animations d'éducation à l'environnement destinées à un public scolaire de cycle 2 et 3 ainsi qu'aux centres de loisirs. Les trois animateurs Thomas, Mathieu et Adrien accueillent toute l'année plusieurs centaines d'enfants. Cette année un nouvel atelier vient allonger la liste des 9 déjà proposés : l'atelier « Production de farine ».

Les enfants vont ainsi apprendre à transformer une matière première cultivée en un aliment à consommer. Ils vont ainsi, écraser, broyer et tamiser les grains de blé puis conditionneront la farine obtenue dans des sacs en papier de 500 g avec lesquels ils repartiront, prêts à confectionner de délicieux gâteaux avec le fruit de leur labeur !

Les 10 ateliers du moulin

- la roue à aubes
- la visite du moulin
- les engrenages
- la production d'huile
- la production de farine
- le cycle de l'eau
- la ripisylve
- lecture de paysages
- le cours d'eau
- tri des déchets

L'espace muséographique se dote de nouvelles machines

Un nouvel atelier mécanique vient enrichir l'espace muséographique du Moulin de Buding. Totalement reconstitué, il se compose de 4 machines montées en série :

- une scie à métaux
- une perceuses à colonne
- une meule à affûter
- une fraiseuse

Grâce à la générosité de Monsieur Brignon qui a fait don de ces 4 machines au Moulin de Buding et à la dextérité de Jean-Gérard Guirckinger, Vice Président, aidé d'Armang Wirig, régisseur du Moulin, qui ont su remonter pièces par pièces ces machines d'autrefois, ce nouvel atelier nous permet de découvrir une fois de plus, la force de l'eau et l'énergie qu'elle déploie au service de l'homme et de ses outils.

La CCAM s'entoure de partenaires scientifiques reconnus

Remise du film de "L'Eau pour tous" réalisé par Jean-Marie PELT



Yves ASCHBACHER, Président de la CCAM, en compagnie de Jean-Marie PELT, a remis au Centre Départemental de Documentation Pédagogique de la Moselle (CDDP) ainsi qu'aux inspections académiques d'Uckange et Yutz, un film pédagogique sur un thème d'actualité : l'eau.

A destination des écoles primaires du territoire de l'Arc Mosellan, ce film « De l'Eau pour tous » offre un formidable outil éducatif basé sur la pédagogie de l'exemple. Réalisé par Jean-Marie PELT, remarquable biologiste écologue habitant notre territoire, ce film, en s'appuyant sur des démarches et connaissances scientifiques répond simplement aux enfants, aux questions qu'ils se posent.

La Cité des Sciences : futur partenaire de la CCAM



Cette cérémonie de remise du film, a été l'occasion pour Yves ASCHBACHER, d'annoncer l'ébauche d'un futur partenariat avec la Cité des Sciences à Paris qui se concrétisera notamment, par des expositions dans les futurs ateliers pédagogiques, actuellement en cours de rénovation.

Dans sa volonté de faire du site du Moulin de Buding un outil pédagogique toujours plus performant la CCAM cherche à s'entourer de partenaires offrant un gage de qualité scientifique ainsi qu'un savoir-faire en matière d'accessibilité de la culture scientifique et technique.

Hirondelles, Martinets, Chouettes des espèces menacées



Hirondelles des fenêtres - *Delichon urbicum*
Photo : Daniel PERNET

Les Hirondelles sont des oiseaux familiers de nos campagnes. Elles sont annonciatrices du printemps et nous rendent de précieux services en consommant chaque jour des quantités très importantes d'insectes. Dans nos villages, on distingue communément les Hirondelles rustiques des Hirondelles des fenêtres.



Hirondelle rustique
irundo rustica
Photo : Daniel PERNET

On peut également observer le Martinet noir. Il s'agit d'un oiseau d'allure semblable et exclusivement insectivore. Reste que, autrefois communs, ces animaux voient leurs effectifs fondre de façon importante depuis une quarantaine d'année.



Effraie des clochers
Tyto alba
Photo :
Jean-Louis CORSIN

Plusieurs éléments sont en cause : banalisation des paysages, raréfaction des insectes, empoisonnement et destruction des nids sont autant de facteurs imputables à cette raréfaction. Quelques actions simples, comme la pose de nichoirs, peuvent permettre de leur venir en aide.

Certaines espèces de chouettes autrefois communes sont également malmenées. Il s'agit de l'Effraie des clochers et de la Chevêche d'Athéna. L'une niche dans les clochers d'église ou dans les anciens corps de ferme, l'autre recherche les cavités des arbres. La raréfaction des sites potentiels de nidification disponibles semble, pour les deux espèces, constituer une des principales causes de leur disparition.



Chevêche d'Athéna *Athene noctua*
Photo : Jean-Louis CORSIN

Des actions simples peuvent permettre d'aider ces oiseaux.

L'Arc Mosellan, associé à la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Moselle, vous propose de répondre à « **l'enquête chouettes, martinets et hirondelles** » avec un double objectif :

- ➔ Effectuer un état des lieux quantitatif de présence,
- ➔ Sensibiliser les propriétaires de bâtiments abritant ces animaux et, éventuellement, poser des nichoirs adaptés à chaque espèce.

Fiches enquêtes

Si vous êtes intéressés pour participer à cette enquête vous pouvez télécharger les « fiches enquêtes » à l'adresse suivante :

lablablab

ou appeler le 03 82 83 21 57 (demander Mathieu JUNGER) et nous vous les adresserons par courrier.

Vous pouvez également nous faire part de vos observations ou demander tout type de renseignements concernant ces animaux.



QUOI DE NEUF du côté des déchets ?

LES DEEE : une priorité

Les **DEEE** (Déchets d'Équipement Électrique et Électronique) ont connu une forte progression en 2009. Ce sont plus de 156 tonnes d'appareils qui ont été collectés sur nos déchetteries afin d'être recyclés, soit 4,9kg/hab/an.

Bien collecter les DEEE reste une priorité.

Rapporter votre petit électroménager à la déchetterie contribue à améliorer les bonnes performances de la CCAM.

Continuez, nous comptons sur vous !

LE TRI SÉLECTIF

Il est primordial de bien respecter les consignes de tri et de remplir correctement les sacs transparents.

Ce sont les erreurs de tri qui coûtent cher au contribuable.



**PETIT RAPPEL
CONCERNANT LE PLASTIQUE,
vous avez raison :**
Si vous mettez uniquement dans le sac transparent :

- Les bouteilles plastiques,
- les bouteilles de produits d'entretien
- les flacons d'hygiène.

COLLECTE SÉLECTIVE

Aujourd'hui, le tri des déchets ménagers est entré dans les mœurs et nous obtenons des résultats qui sont au-dessus des moyennes nationales sauf pour le verre et le papier.

Résultats pour 2009 (kg/hab/an)

Aluminium	Acier	Papier	Bouteilles en plastique	Briques	Verre
0,016 kg	2.9 kg	13 kg	5.6 kg	9,6 kg	33,38kg

Afin de permettre une meilleure collecte du verre et du papier, l'emplacement de conteneurs et leur nombre vont être repensés.

ADEME



ECO
EMBALLAGES

Fête de la Nature

Dimanche 23 Mai

Nombreuses animations gratuites

- 9h00 – 12h00 : balade historique
- 11h00 – 18h00 : ateliers découverte, exposition, balade sur la flore locale, ...



Les Insolivres

Dimanche 13 juin

- Rencontres avec les bibliothèques de l'Arc Mosellan et de Vigy de 10h00 à 18h00
Nombreuses animations gratuites : atelier d'écriture, coin lecture, fresque géante à peindre, atelier jeux sur les Fables de La Fontaine, balade rallye Buding-Elzange rythmée par des photos de Yann Arthus Bertrand, ...
- 11h00 et 14h00 : Balade nature, découverte de la flore locale
- 15h00 : Lecture publique de *Tartarin de Tarascon* d'Alphonse Daudet, interprétée et mise en scène par la Compagnie Nihilo Nihil
- 17h00 : Lecture publique des *Fables de la Fontaine* et d'*Esopé* interprétée et mise en scène par la Compagnie Nihilo Nihil

Possibilité de restauration à la Guinguette du Moulin

Fête des moulins

Dimanche 20 juin

- Nombreuses animations gratuites de 10h00 à 18h00
- Spectacles de troupes médiévales, jeu d'échecs géant, expositions, visite des moulins haut et bas de Buding (visite du moulin bas payante)

Restauration sur place à la Guinguette du Moulin



Festival de Théâtre de la Canner

Les 20, 22, 23, 25, 27 28, 29, 30 et 31 juillet et le 1er août

Cette année Molière est à l'honneur !

La Compagnie Nihilo Nihil interprète et met en scène :

"Le Bourgeois Gentilhomme"

Renseignements : 03 82 83 50 98



Concours photo

Troisième édition du Concours photo « Capturez l'Arc Mosellan »
Du 7 juin au 11 octobre – renseignements sur www.arcmosellan.fr
De nombreux prix à gagner

Symposium de Sculptures

Du 12 au 19 septembre

Les sculpteurs travailleront le **fer forgé** sur le thème *"Les moulins de la Canner"*



Chaque dimanche après-midi de 14h00 à 18h00
ouverture du Musée du Moulin
8, rue du Moulin – 57920 BUDING - 03 82 83 21 57
En semaine, groupe à partir de 10 personnes sur rendez-vous.

INFO associations

Le Tournoi des Ecoles de l'Arc Mosellan (TEAM) organisé par l'Entente Sportive de Bousse Luttange Rurange (ESBLR) se déroulera vendredi 11 juin 2010 au stade de foot de Guénange de 10h00 à 15h00. Près de 600 enfants sont attendus pour l'édition 2010 !

Corrida du Plan d'Eau à Malling le 6 juin.

Festival International de l'Accordéon du 2 au 4 juillet à Villerupt, Guénange et Homécourt.

Concours de Bûcherons le 25 juillet à Monneren.

Biathlon de l'Arc Mosellan à Metzervisse le 3 octobre.